



Bulletin d'information municipal

Juillet Octobre 2018

N°18 &19



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La Direction départementale des Finances publiques de l'Oise informe ses usagers que des personnes prétendant appartenir à l'administration fiscale opèrent actuellement dans le département en prétextant effectuer des mesures dans les propriétés pour entrer dans les domiciles.

Il est nécessaire que les usagers se montrent extrêmement prudents. En effet, les services de la Direction Générale des Finances publiques sont totalement étrangers à ces pratiques. Il ne faut jamais donner suite à ces sollicitations.

Il est rappelé que les géomètres du cadastre ne peuvent jamais pénétrer dans les locaux d'habitation des propriétés privées.

Pour tout renseignement ou pour signaler une tentative d'escroquerie :

- par internet sur « internet-signalement.gouv.fr » ;
- par téléphone via le numéro vert gratuit mis en place par le gouvernement : 0 805 805 817.



Les évènements du trimestre

Cérémonie du 8 mai :

Le **devoir de mémoire** rend cette cérémonie incontournable. La célébration de la victoire de la seconde guerre mondiale s'est conclue par le traditionnel dépôt de gerbe.

Cette année, peu de monde était présent à la cérémonie!



Animations :

La brocante : dimanche 3 juin

- La brocante d'Auchy-la-Montagne est l'une des plus attrayantes du secteur. Cette année encore, exposants et visiteurs étaient au rendez vous.
=>plus de 180 exposants et 1 400 mètres de stands
- Pour ces 30 ans, vous avez profité d'une exposition de voitures et de structures gonflables pour les enfants
- L'organisation et la restauration ont été réalisées par le Comité de Fêtes.



Merci au Comité des Fêtes et aux bénévoles qui font de cet évènement une réussite

La Fête du Village : les 23, 24 et 25 juin

Le repas du Comité des Fêtes :

Cette année, le Comité des Fêtes a reconduit son repas « cochon à la broche »! Cette deuxième édition plus aboutie a été appréciée de tous! Rendez vous à la 3^{ème} !

Le spectacle de catch :

Le spectacle de catch a eu lieu le dimanche après-midi. Environ 100 personnes sont venues voir le combat les artistes de l'ABCA dans une ambiance sympathique. Il a été possible de faire de nombreuses photos avec eux. Ensuite, chacun a pu profiter des manèges et animations de la fête.

Félicitations et bravo aux membres du Comité!



Du côté de l'école :

➤ La Kermesse des écoles: le samedi 16 juin

Cette année, la kermesse s'est déroulée à l'école maternelle de Luchy. Après le spectacle des différentes classes, l'association Les P'tits Vagabonds a organisé une surprise pour le départ du RPI de Madame Sageot, enseignante de CM et directrice à Auchy. La météo clémente a permis à un grand nombre de personnes de profiter des animations.

Les évènements du trimestre

Les travaux :

Réfection et sécurisation Rue d'Amiens:

- La rue d'Amiens a été refaite durant le mois de septembre.



- Dans la continuité, les aménagements des passages piétons ont été fait permettant d'améliorer la sécurité.
- Désormais, les intersections des rues du moulin, Yves Maréchal et de l'Épine sont aménagées avec des stops. Cela vient compléter les radars pédagogiques installés de part et d'autres de la rue d'Amiens.



Réserve incendie Rue Yves Maréchal:

Elle a été nettoyée, et l'écoulement refait et sécurisé.



Terrassement pour implantation de la salle communale:

Il a démarré mi-octobre afin de réaliser les fondations de la future salle communale.



La fibre:

Les travaux de la fibre optique sont désormais terminés. Une offre de l'opérateur SFR est désormais disponible pour les habitants de la commune.

Les offres des autres opérateurs seront disponibles courant 2019.

Les évènements du trimestre

La fête nationale:

- **Vendredi 13 juillet:** Petits et grands ont apprécié la traditionnelle retraite aux flambeaux et le feu d'artifice. Comme tous les ans, ce feu d'artifice a été offert par les artisans, associations, monsieur le Maire et les adjoints de la commune.
- **Samedi 14 juillet:** Suite au traditionnel défilé de la mairie aux monuments aux morts et du dépôt de gerbe, le pot de l'amitié a été offert par le comité des fêtes.



THE ROYAL BRITISH LEGION:

- Le samedi 1^{er} septembre, notre commune a accueilli pour la 23^{ème} année « THE ROYAL BRITISH LEGION ». La météo clémente a permis, comme toujours, de partager un moment sympathique et riche en échanges!

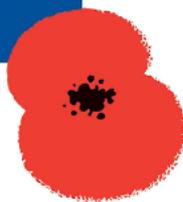


Cette année, pour les 100 ans, plus de 300 cyclistes étaient présents, le plus jeune avait 16 ans et le plus âgé 74 ans.

=> **FELICITATIONS A TOUS POUR CET ENGAGEMENT**

Nous vous invitons à être plus nombreux l'année prochaine pour les encourager!

THE ROYAL BRITISH
LEGION



Du côté de l'école:

➤ Le lundi 03 septembre:

Tous les enfants ont repris le chemin de l'école pour une nouvelle année scolaire remplie de nouveaux apprentissages et nouvelles aventures.



Retour à l'école



[CPAM Oise] Vous êtes victime d'un accident qui met en cause la responsabilité d'une autre personne ? Ayez le réflexe de le signaler à votre Caisse d'Assurance Maladie !

Que faire si vous êtes victime d'un accident mettant en cause la responsabilité d'une autre personne ? Le bon réflexe est alors de le déclarer à votre Caisse d'Assurance Maladie.

Pour le déclarer, rien de plus simple...

Connectez-vous à votre compte personnel sur ameli.fr – rubrique « Mes démarches » / « Déclarer un accidenté causé par un tiers »

Possibilité de le déclarer également par téléphone au 36 46 ou par courrier – CPAM Oise 1 rue de Savoie BP 30326 60013 Beauvais cedex.

Informez les professionnels de santé... Pensez-y !

Dès que vous consultez un médecin, précisez-lui que vous avez été blessé par un tiers. Il le mentionnera sur la feuille de soins électronique en cochant la case « accident causé par un tiers ».

Le saviez-vous ?

Dès qu'elle a connaissance de votre accident, votre caisse d'Assurance Maladie va en étudier les circonstances. Ensuite, elle va se mettre en rapport avec le tiers responsable ou sa compagnie d'assurance, afin de se faire rembourser les frais engagés pour vous soigner ou vous indemniser (frais médicaux, indemnités journalières, pension d'invalidité, etc.).

Pour vous, rien ne change, vous êtes remboursé normalement par l'Assurance Maladie.

Suivez notre actualité sur notre page [facebook.com/cpamoise](https://www.facebook.com/cpamoise)



Une démarche indispensable et citoyenne

Grâce à cette démarche, ce n'est pas l'Assurance Maladie qui paie, mais la compagnie d'assurance du tiers responsable ou, à défaut, le tiers responsable. Il est donc indispensable que votre caisse d'Assurance Maladie ait connaissance de l'accident pour exercer son recours auprès de la personne reconnue responsable ou de sa compagnie d'assurance.

Un geste simple et citoyen qui aide à préserver notre système de santé.

Accès au service de la CAB: Beauvaisis On Pass

Depuis 2011, la communauté d'agglomération du Beauvaisis propose une carte de vie quotidienne appelée « Beauvaisis On Pass » qui permet de simplifier l'accès des usagers aux piscines, au réseau des médiathèques et à Yellow Vélo.

La famille « Beauvaisis On Pass » est déclinée en trois types de cartes selon l'âge du porteur :

- BOP jusqu'à 25 ans inclus ;
- ILLICO pour les plus de 25 ans ;
- SENIORS PRIVILÈGES pour les retraités beauvaisiens (C.C.A.S. de Beauvais).

Chaque carte est dotée d'une puce à technologie sans contact et est personnalisée à partir d'une photographie prise sur site et imprimée au verso.

Cette carte sera étendue au cours du second semestre à l'ensemble des déchetteries du territoire ; le planning de mise en œuvre sera précisé après la conclusion du marché y afférent. Dans l'attente, l'accès aux déchetteries est garanti dans les conditions habituelles sur simple présentation d'un justificatif de domicile ou de la carte privilèges issue de la CCRB.

La carte « Beauvaisis On Pass » n'est donc, à ce jour, requise que pour les piscines, le service Yellow Vélo et le réseau des médiathèques communautaires. Les équipements liés à ces services implantés à Beauvais, Bresles et Milly-sur-Thérain produisent d'ores et déjà ces cartes.

En prévision du futur système de gestion des accès, de nouveaux points relais de fabrication des cartes, ouverts à tous mais qui cibleront les usagers des déchetteries seront créés pour le 14 mai à Auneuil, Bailleul-sur-Thérain, Crèvecœur-le-Grand et Hermes.

À partir du 14 mai, chaque usager pourra également demander sa carte Beauvaisis On Pass en ligne via le portail citoyen à l'adresse citoyen.beauvaisis.fr ou auprès des cinquante-trois mairies qui disposeront d'un extranet de commande. La communauté d'agglomération produira ces cartes et les adressera au domicile du demandeur s'il a utilisé le portail citoyen ou en mairie s'il a choisi ce canal de distribution.



Les évènements à venir



Cérémonie:

- **Dimanche 11 Novembre:** Rendez vous devant la mairie à 11h45 pour la cérémonie des 100 ans de la victoire de la première guerre mondiale.



Repas Beaujolais:



- **Samedi 17 Novembre:** Le comité des fêtes organisera le repas Beaujolais à la salle des Fêtes d' Ourcel-Maison à partir de 19h30. (Réservation obligatoire auprès des membres du Comité).
 - Rémi HAREL: 03 44 46 88 32
 - Valérie ROUSSELLE: 03 44 46 85 10
- **Au menu :** Apéritif, pot au feu, fromage, dessert.

Distribution des colis de fin d'année:

La distribution des colis aura lieu les samedi 8 et dimanche 9 décembre.



Animations de Noël:

- **Samedi 22 Décembre:** Petits et grands se retrouveront à 14h00 à la salle des fêtes de Luchy pour la Fête de Noël organisée par le comité des fêtes.
- **Au programme:** Film de Noël, suivi d'un goûter et de la distribution des jouets par le PÈRE NOËL.



Informations et numéros utiles

Contrôle de bon fonctionnement des assainissements:

La commune relève de l'assainissement non collectif. Dans ce cadre, l'ancienne communauté de communes de Crèvecœur avait réalisé des contrôles diagnostics des installations d'assainissement pour chaque habitation en 2010.

Suite à ces contrôles, un contrôle périodique de bon fonctionnement des installations d'assainissement est à réaliser. Nous vous informons que le service public d'assainissement non collectif (SPANC) de la communauté d'agglomération du Beauvaisis réalisera les contrôles de bon fonctionnement à partir de fin septembre.

Le but de ces contrôles est de vérifier que l'entretien des dispositifs est réalisé par les particuliers, que le bon écoulement est assuré au sein des systèmes d'assainissement non collectif, et que les travaux demandés ont été réalisés.

Une prise de rendez vous sera fixée par courrier.

Le coût du contrôle sera facturé forfaitairement à la personne qui occupe l'habitation, le montant s'élève à 99€ TTC.

Etat civil :

Mariages :

Peter LESAGE et Audrey LEDOUX se sont mariés le 23 juin 2018.

Frédéric ROCHE et Sylviane GOULOIS se sont mariés le 21 juillet 2018.

Naissances :

Lou LEMYZE est née le 9 avril 2018.

Enora KAPUSTA est née le 16 juillet 2018.

Gemma BIR est née le 18 juillet 2018.

Ninon VIGNERON est née le 25 août 2018.

Décès :

Mélanie MESNARD née MARTIN est décédée le 10 juillet 2018.

Monique HADOT née LEBECQ est décédée le 24 septembre 2018.



Mairie :

- **Tel/Fax :** 03.44.46.38.09
- **Mail :** mairie-auchy-lamontagne@wanadoo.fr

Horaires : Les permanences

- Le mardi après-midi de 13h00 à 18h00
- Le vendredi après-midi de 13h00 à 19h00



AUCHY-LA-MONTAGNE

Imprimé Par Nos Soins